

Les hybrides rechargeables gagnent en popularité

Berne, 2 septembre 2025

Au cours du mois d'août, traditionnellement plutôt faible, 16'136 immatriculations ont été enregistrées sur le marché des voitures de tourisme neuves en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein, c'est-à-dire 1,3 % de plus qu'au même mois de l'année précédente. Depuis le début de l'année, 148'898 voitures neuves ont été mises en circulation, soit 4,3 % de moins qu'au cours des huit premiers mois de l'année dernière, déjà faible. Au mois d'août, 12,3 % des voitures particulières étaient des modèles hybrides rechargeables, qui connaissent une demande croissante. La part de marché cumulée des voitures entièrement électriques et des hybrides rechargeables s'élevait à 31,2 % à la fin du mois d'août. Malgré cette croissance, il subsiste un écart important entre la réalité du marché et la planification de la Confédération sur laquelle repose l'ordonnance sur le CO₂.

En août 2025, 16'136 voitures de tourisme ont été mises en circulation en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein, soit 1,3 % de plus qu'en août 2024. Depuis le début de l'année, le recul du marché par rapport à l'année précédente s'est donc légèrement amélioré. Le retard est de 4,3 % par rapport à l'année précédente, déjà faible.

La part des véhicules à prise reste proche d'un tiers en août

La demande de véhicules entièrement électriques (BEV) a légèrement reculé en août par rapport au même mois de l'année précédente. Leur part de marché était de 20,2 % (août 2024: 21,5 %). Les véhicules hybrides rechargeables (PHEV) – qui, outre un moteur à combustion, disposent également d'un moteur électrique alimenté par batterie et peuvent être rechargés sur le réseau électrique – représentaient 12,3 % des nouvelles immatriculations en août (août 2024: 7,7 %). Au total, 32,5 % des voitures de tourisme neuves vendues en août, soit près d'un tiers, étaient des véhicules à prise. Bien que la gamme de véhicules purement électriques ait été élargie ces derniers temps, les nouvelles immatriculations de véhicules hybrides rechargeables ont connu une croissance plus forte au cours des huit premiers mois (part du marché BEV par rapport à l'année dernière: 20,5 % vs 18,2 %; PHEV: 10,7 % vs 8,6 %). De toute évidence, les avantages qui sont associés à la propulsion hybride sont largement appréciés.

Malgré la croissance réjouissante des véhicules rechargeables pendant les huit premiers mois (part de marché 31,2 %), l'objectif fixé par la Confédération dans sa feuille de route pour la mobilité électrique, à savoir que la moitié des nouvelles immatriculations soient des véhicules à prise d'ici 2025, est encore loin d'être atteint. Les objectifs d'émissions fixés par l'ordonnance sur le CO₂ ne pourront donc pas être respectés. Les importateurs d'automobiles risquent par conséquent des sanctions de plusieurs centaines de millions rien que pour l'exercice en cours. Une situation comparable a incité l'Union européenne à prévoir, à compter du 9 juillet 2025, des mesures d'assouplissement pour la réalisation des objectifs dans l'UE. «Une procédure équivalente est également urgente pour l'industrie automobile suisse, en vue de soulager les entreprises et les consommateurs», explique Thomas Rücker, directeur d'auto-suisse.

Charge fiscale élevée pour les automobilistes

Dans ce contexte, il convient de jeter un œil à la charge fiscale élevée¹ qui pèse sur les automobilistes. Avec un taux de couverture des coûts supérieur à 156 % ou des **redevances totalisant plus de 12,7 milliards de francs**, les automobilistes et l'industrie automobile suisse paient nettement plus que les coûts qu'ils génèrent. **Mario Bonato, économiste d'auto-suisse**, constate: «La mobilité doit devenir abordable. La prolifération des impôts et des taxes doit être combattue avec fermeté, car le secteur automobile paie déjà plus que sa juste part.» Un moyen efficace pour réduire les charges serait, par exemple, de supprimer l'impôt automobile, qui est dû lors de l'importation en Suisse. En fait un droit de douane, cet impôt de 4 % ne respecte guère le principe de causalité et fausse fortement le marché. Il faut réduire la charge fiscale et mettre fin au chaos des taxes.

Les chiffres en détail répertoriés par marques sont disponibles sous www.auto.swiss. Les évaluations d'auto-suisse se basent sur les enquêtes de la Confédération, les données peuvent être provisoires et non finalisées.

Informations supplémentaires:

Thomas Rücker

Directeur

T 079 529 12 02

thomas.ruecker@auto.swiss

Frank Keidel

Porte-parole

T 076 399 69 06

frank.keidel@auto.swiss

¹En savoir plus: [«Charge fiscale au lieu de construction routière»](#).